



INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Inscription à l'École Maternelle – RENTRÉE 2019

Cette procédure concerne tous les enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle, à savoir les enfants nés aux dates suivantes (Décret n°1126 exento de 2017 du Ministère Chilien de l'Éducation) :

- **Petite Section entre le 01 avril 2015 et le 31 mars 2016,**
- **Moyenne section entre le 01 avril 2014 et le 31 mars 2015,**
- **Grande section entre le 01 avril 2013 et le 31 mars 2014.**

CALENDRIER DES OPERATIONS :

- 1 – **Dossier de demande d'inscription** : disponible sur le site web
- 2 – **Dépôt des dossiers de demande d'inscription** : (dépôt documents papier ou envoi documents scannés par mail)
Jusqu'au 27 avril 2018 (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h45 à 16h40)
- 3 – **Prise de rendez-vous** au moment de la remise du dossier complet: auprès du secrétariat pour l'entretien des familles en présence de l'enfant.

LIEUX :

Vitacura : secrétariat de l'Ecole Maternelle (Rue Espoz n° 5229 ; claudia.iniguez@lafase.cl)

Chamisero : secrétariat de l'Ecole Maternelle (Avda Chamisero 14397 ; marie.agnes.guerin@lafase.cl)

Informations importantes :

- l'établissement a une capacité limitée et peut être amené à refuser des inscriptions ;
- l'école maternelle Saint-Exupéry dispose de deux sites (Vitacura et Chamisero). Il sera demandé à chaque famille quel site elle préfère. Ce vœu sera étudié lors d'une commission qui se réunira en juin et décidera du lieu d'affectation, en fonction des effectifs. Les familles seront informées de cette décision avant la procédure d'inscription définitive. Une priorité absolue sera accordée aux affectations respectant le principe de la non séparation des fratries. Ces décisions seront sans appel.

Seuls les dossiers complets, remis aux dates indiquées, seront pris en compte.

Bien cordialement,

Le Proviseur,
Régis HAUDECOEUR